

Service Municipal de l'Emploi

Une première étape pour l'Emploi

Aides et conseils

Offres d'emploi

Contacts avec des entreprises

Orientations vers des formations

Un lieu d'accueil en Mairie, d'écoute, d'information, de conseil d'orientation pour toutes questions liées à la recherche d'emploi avec Pôle Emploi, le Plan Local pour l'Insertion (PLIE), la Mission Locale, le Département et Cap emploi.

Dans ce cadre, le service municipal de l'emploi a pour vocation de développer des partenariats forts avec les acteurs de l'emploi. Ce lieu vise en premier à offrir un accompagnement individualisé à tous les publics, y compris ceux ne relevant d'aucun dispositif existant.

- Demandeurs d'emploi jeunes et adultes inscrits ou non à Pôle Emploi
- Personnes en situation de handicap
- Collégiens, lycéens, étudiants

Ce travail se déroule essentiellement sous forme d'entretiens individuels d'aide à la construction d'un plan d'actions. Il oriente vers les structures davantage à même d'aider les différents publics.

Il est également à la disposition des employeurs, particuliers ou entreprises pour leurs besoins en recrutement : le **Service Municipal de l'Emploi** recueille des offres d'emploi et assure une mise en relation entre l'offre et la demande, dans le cadre de partenariats.

Le **Service Municipal de l'Emploi** avec son **Bureau Municipal de l'Emploi** s'inscrit dans un fonctionnement en réseau sur le territoire du Pays d'Aix, qui compte 25 services de ce type.

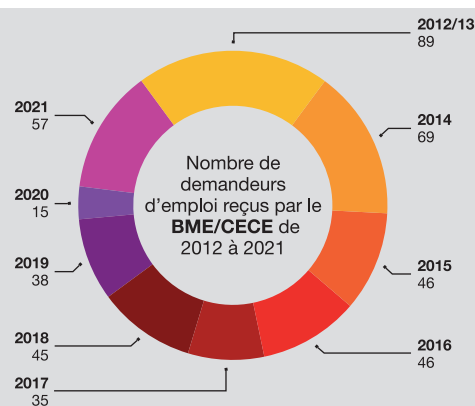
Une logique d'action articulée autour d'une équipe composée d'un agent de mairie (BME) de bénévoles professionnels (CECE) et d'un maillage territorial. Le **Service Municipal de l'Emploi** développe son action au cœur de sa commune pour être plus proche des publics concernés, avec des permanences en mairie et les acteurs de l'emploi du « droit commun de l'emploi ».

Ces équipes se mobilisent sur la question de l'emploi et mettent en œuvre des dispositifs adaptés à chaque situation.

Concrètement...

- **440 personnes** ont été reçues en entretien individuel depuis 2012.
- **250 femmes / 190 hommes**
- **57 personnes** ont été accueillies en 2021, **17** depuis le 01/01/22.
- **44 personnes** sont actuellement suivies par le **BME**.

Des équipements informatiques sur place - Si vous n'êtes pas équipés en outils digitaux ou pas assez formés, demandez l'aide en prenant au préalable RDV en mairie pour un créneau.



Vous êtes recruteur...

Pour vous permettre de rencontrer des demandeurs d'emploi, le **Service Municipal de l'Emploi** propose « **Les Rencontres de l'Emploi** ». Des entretiens en situation de « forum » sont proposés aux demandeurs d'emploi. La Mairie met à disposition toute la logistique nécessaire à l'événement.

Comment Joindre le Service Municipal de l'Emploi :

Horaires d'ouverture au public : **du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h - 17h**

Contact et informations : ☎ **04 42 63 79 50** - poste 3 / ✉ emploi@jouques.fr

Ils nous remercient ...

- « *Merci pour votre participation active au service des personnes en recherche de sens dans la vie* »
- « *Je vous remercie de toute l'attention et du temps que vous avez consacré pour m'aider...* »

Et si on n'avait pas tout essayé contre le chômage de longue durée ?

Souvenez-vous à Jouques en 2016...

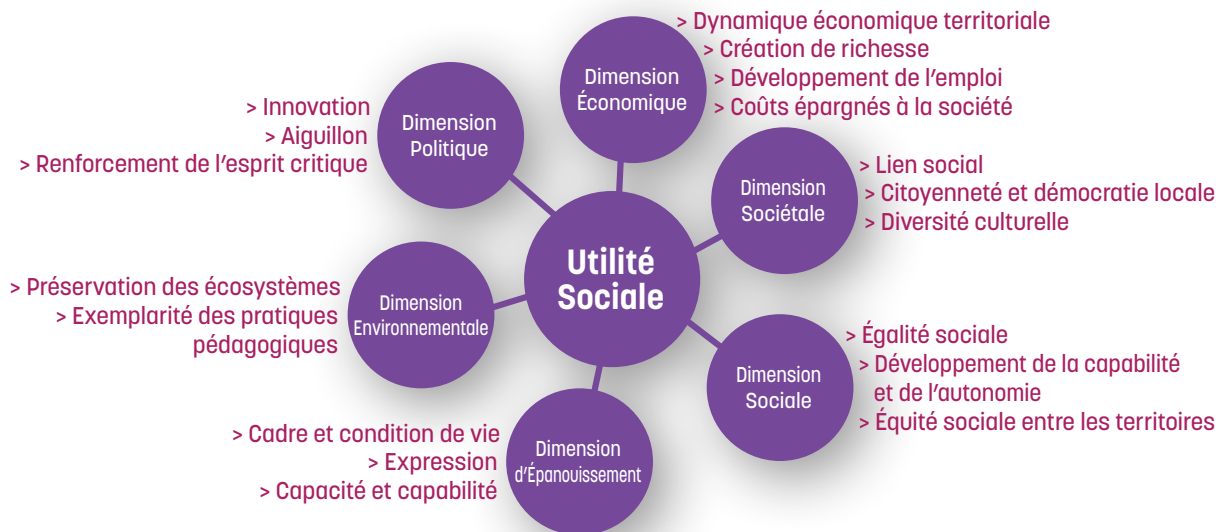
Dix territoires, dont Jouques, ont entrepris de démontrer qu'en exerçant une activité utile, les personnes privées durablement d'emploi pouvaient faire du droit à l'emploi prévu par la Constitution, une réalité, construite localement avec le concours de la collectivité nationale.

Cette expérimentation conduite en application de la loi d'expérimentation du 29 février 2016, votée à l'unanimité par l'ensemble des groupes parlementaires à l'Assemblée Nationale et au Sénat, a permis à plus de **1000 chômeurs de longue durée d'accéder à l'emploi**. La réussite de cette expérimentation sur cinq ans a permis d'apporter des réponses à des enjeux essentiels. C'est fort de ces enseignements et grâce à notre mobilisation renouvelée que la loi permettant le prolongement de la 1ère étape et la mise en œuvre d'une 2ème étape expérimentale dans au moins 50 territoires supplémentaires a été votée à l'unanimité à l'automne 2020.



Au 28 mars 2022, 21 territoires sont habilités. Les 11 nouveaux territoires habilités étaient tous projets émergents.

Quels atouts l'expérimentation a-t-elle provoqué sur le territoire de Jouques



- > Une dynamique territoriale autour du projet
- > La création d'une **Entreprise à But d'Emploi (EBE) ELAN** devenue le 1^{er} employeur privé de la commune qui compte aujourd'hui 50 salariés
- > Une réponse à des besoins non satisfaits sur la commune
- > La mise en œuvre d'une démarche de développement durable territorial avec la création d'activités en accord avec la politique municipale

327 personnes ont été informées lors des ateliers collectifs
204 personnes ont été rencontrées individuellement
194 Public Privé Durablement d'Emploi ont été identifiés pouvant entrer dans l'expérimentation
116 personnes sont sorties de la privation d'emploi au 01/12/21
74 personnes sont passées par l'Entreprise à But d'Emploi (EBE)
42 personnes ont retrouvé un **CDI** sans passer par l'Entreprise à But d'Emploi (EBE)